

## Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides identique

**N° AMM : FR-2022-0026**

*Vu les dispositions du règlement (UE) N°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,*

*Vu les dispositions du règlement (UE) n°414/2013 de la Commission du 6 mai 2013 précisant une procédure relative à l'autorisation des mêmes produits biocides conformément au règlement (UE) n°528/2012,*

*Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,*

*Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,*

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides identique **AC2/4**,*

<i>de la société</i>	<b>LABORATOIRE HAGRAL</b>
<i>enregistrée sous le numéro</i>	<b>BC-YY047482-93</b>

*Vu la décision du Directeur Général de l'Anses du 17 février 2022 concernant la famille de produits de référence OXENA FAMILY (AMM n°FR-2022-0008),*

*Considérant que la composition de la famille de produits AC2/4 est identique à celle de la famille de produits de référence susmentionnée,*

### **Article 1<sup>er</sup>**

La mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides identique désignée ci-dessus **est autorisée** en France dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

### **Article 2**

Les résultats des tests de calorimétrie différentielle sur des produits représentatifs de la famille pour confirmer l'absence de classement auto-réactif conformément au règlement CLP ainsi qu'une méthode pour le dosage du chlorate de sodium dans les produits de la famille validée avec une limite de quantification en accord avec la limite établie au niveau européen (teneur en chlorate de sodium: max. 5.4% p/p de la teneur en chlore actif) doivent être fournis dans un délai de 1 an après la notification de la présente décision d'autorisation de mise sur le marché.

### Article 3

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 16 février 2032.

A Maisons-Alfort, le 22/06/2022

DocuSigned by:

*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

### Partie I.- Premier niveau d'information

#### 1. Informations administratives

##### 1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	AC2/4
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

##### 1.2. Type de produit (s)

Types de produit	TP 2, 4
------------------	---------

##### 1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	LABORATOIRES HAGRAL
	Adresse	412 RUE GUSTAVE EIFFEL 26400 CREST FRANCE
Numéro de demande	BC-YY047482-93	
Type de demande	Autorisation nationale d'une famille de produits identique (NA-BBP)	
Numéro d'autorisation	FR-2022-0026	
Date d'autorisation	Se reporter à la date de signature de la présente décision	
Date d'expiration de l'autorisation	16/02/2032	

##### 1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	LABORATOIRES HAGRAL
Adresse du fabricant	412 RUE GUSTAVE EIFFEL 26400 CREST FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	412 RUE GUSTAVE EIFFEL 26400 CREST FRANCE

##### 1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	ARKEMA
Adresse du fabricant	420 RUE D'ESTIENNE D'ORVES 92705 COLOMBES CEDEX FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	ROUTE NATIONALE 85 38560 JARRIE FRANCE

<b>Substance active</b>	Hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	INOVYN
<b>Adresse du fabricant</b>	VIA LODI VECCHIO, 10 26838 TAVAZZANO CON VILLAVESCO LO ITALIE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	VIA PIAVE, 6 57016 ROSIGNANO SOLVAY-CASTIGLIONCELLO LI ITALIE

<b>Substance active</b>	Hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	INOVYN
<b>Adresse du fabricant</b>	RUE SOLVAY 39 5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE BELGIQUE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	RUE SOLVAY 39 5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE BELGIQUE
	2 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 39500 TAVAUX FRANCE
	SCHELDELAAN 480 2040 ANTWERPEN BELGIQUE

<b>Substance active</b>	Hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	VYNOVA
<b>Adresse du fabricant</b>	HEILIG HARTLAAN 21 3980 TESSENDERLO BELGIQUE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	HEILIG HARTLAAN 21 3980 TESSENDERLO BELGIQUE

<b>Substance active</b>	Hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	PPC
<b>Adresse du fabricant</b>	HEILIG HARTLAAN 21 3980 TESSENDERLO BELGIQUE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	95 RUE DU GENERAL DE GAULLE 60090 68802 THANN FRANCE

<b>Substance active</b>	Hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	AKZO
<b>Adresse du fabricant</b>	WELPLAATWEG 12 3197 KS BOTLEK ROTTERDAM PAYS-BAS
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	WELPLAATWEG 12 3197 KS BOTLEK ROTTERDAM PAYS-BAS
	OOSTERHORN 4 9936 HD FARMSUM PAYS-BAS

<b>Substance active</b>	Hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	PC LOOS
<b>Adresse du fabricant</b>	RUE GEORGES CLEMENCEAU 59120 LOOS FRANCE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	RUE GEORGES CLEMENCEAU 59120 LOOS FRANCE

<b>Substance active</b>	Hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	MSSA
<b>Adresse du fabricant</b>	111 RUE DE LA VOLTA 73600 SAINT-MARCEL FRANCE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	111 RUE DE LA VOLTA 73600 SAINT-MARCEL FRANCE
	CHALFONT HOUSE REGAL COURT 42-44 HIGH ST, SLOUGH BERKSHIRE SL1 1EL, ROYAUME-UNI

<b>Substance active</b>	Hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	ERCROS
<b>Adresse du fabricant</b>	AVINGUDA DIAGONAL, 595 08014 BARCELONE ESPAGNE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	CALLE DE SERRABLO 102 22600 SABINANIGO ESPAGNE
	54 CARRER AUTOVIA DE SALOU 50 TARRAGONA ESPAGNE
	PARTIDA PLANISAS 714 43480 VILA-SECA, TARRAGONA ESPAGNE

<b>Substance active</b>	Hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	KEM ONE
<b>Adresse du fabricant</b>	1 QUAI LOUIS AULAGNE CS 70035 69190 SAINT-FONS FRANCE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	LAVERA 13117 MARTIGUES FRANCE
	USINE DE FOS-SUR-MER CARREFOUR DU CABAN, D268 13270 FOS-SUR-MER FRANCE

## 2. Composition de la famille de produits et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	-	Substance active	-	-	2,6	12,5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6 à 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	86,2
Hydroxide de sodium	Hydroxide de sodium	Co-formulant	1310-73-2	215-185-5	0	6,14
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Co-formulant	308062-28-4	931-292-6	0	8

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

### 2.2. Type de formulation

SL – Concentré soluble, liquide, à base d'eau
---

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Méta RCP 1

### 1. Information administrative sur le Méta RCP 1

#### 1.1. Identification du Méta RCP 1

<b>Identification</b>	AC2/4 meta-SPC 1
-----------------------	------------------

## 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
----------	--

## 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	4
---------------------	---

## 2. Composition du Méta RCP 1

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	-	Substance active	-	-	5,0	6,3
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	40,0	50,4
Hydroxyde de sodium	Hydroxide de sodium	Co-formulant	1310-73-2	215-185-5	6,0	6,14
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Co-formulant	308062-28-4	931-292-6	0	8

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'Hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

### 2.2. Types de formulations

SL concentré soluble
----------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des graves brûlures de la peau H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

	néfastes à long terme
Conseils de prudence	<p>P260 : Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.</p> <p>P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation.</p> <p>P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique.</p> <p>EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires.</p>

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectant pour surfaces dures dans les industries agroalimentaires

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation (uniquement avec pulvérisateur à gachette), essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de propreté :</u></p> <p>Bactéries/ levures (obligatoire) : 573 mg/L*</p> <p>Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*</p> <p><u>En condition de saleté :</u></p> <p>Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels

	Industriels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / broser si nécessaire.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gachette et le rinçage, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et uniquement pour l'application un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).
- Pendant la désinfection avec une serpillère ou brosse et le rinçage avec une serpillère :
  - o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
  - o Une serpillère ou brosse à manche doit être utilisée pour l'application de la solution diluée pour éviter toute exposition.
  - o Ne pas tremper les mains dans la solution diluée.
- Pour la désinfection par épongeage et le rinçage :
  - o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
  - o Verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un tissu.
- Pour l'application par versement et le rinçage :
  - o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
  - o Éviter tout contact direct avec la solution à appliquer.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur :
  - o Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP et EPI que l'opérateur.
- Pour le grand public :
  - o Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation.
  - o Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche.
  - o Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
  - o Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

## 4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures (e.g. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (e.g. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place par circulation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Temps de contact : 15 min  <u>En condition de propreté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 500 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*  <u>En condition de saleté (hors industries laitières) :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons: 3779 mg/L*  *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant la maintenance du circuit, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 - Désinfection des surfaces dures dans les systèmes d'eaux vétérinaires par versement

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>En condition de propreté :</p> <p>Bactéries (obligatoire) : 500 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 500 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>En condition de saleté :</p> <p>Bactéries (obligatoire) : 4287 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4287 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

##### 4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

##### 4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant la maintenance du circuit, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

##### 4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

## 5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

**EN CAS D'INHALATION** : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)** : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Enlever tous les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin : Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

**EN CAS D'INGESTION** : Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

AC2/4

AMM n° FR-2022-0026

Page 12 sur 36

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 5 mois.

### 6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille.

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 1

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	LM 401 CHLORAL NON MOUSSANT AGROCHLOR NON MOUSSANT PRO LAVE CHLORE SOPRACHLORE NON MOUSSANT ALCANOV NM				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2022-0026-01-01				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	-	Substance active	-	-	6,3
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	50,4
Hydroxide de sodium	Hydroxide de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	6,14
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Formulant	308062-28-4	931-292-6	0

<b>Nom commercial</b>	LM 391 CHLORAL MOUSSANT AGROCHLOR MOUSSANT SOPRACHLORE CHLORANE NF DID MOUSSE CL				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2022-0026-01-02				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	-	Substance active	-	-	5,0
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	40,0
Hydroxide de sodium	Hydroxide de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	6
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Formulant	308062-28-4	931-292-6	8

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Méta RCP 2

### 1. Information administrative sur le Méta RCP 2

#### 1.1. Identification du Méta RCP 2

<b>Identification</b>	AC2/4 meta-SPC 2
-----------------------	------------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 2</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	2 et 4
----------------------------	--------

## 2. Composition du Méta RCP 2

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	-	Substance active	-	-	9,6	12,5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	66,2	86,2

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

## 2.2. Types de formulations

SL concentré soluble
----------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 2

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque de graves lésions oculaires H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P391 : Recueillir le produit répandu. P405 : Garder sous clef. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique. EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires.

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur. Médical et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><b>Domaine non médical :</b>  <u>En condition de propreté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 562 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 1513 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min  <u>En condition de saleté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 4540 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><b>Domaine médical :</b>  <u>En condition de propreté :</u>            Temps de contact : 15 min            Bactéries / Levures (obligatoire) : 1513 mg/L*,            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le patient et/ou le personnel médical et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

## 4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

<b>Type de produit</b>	2
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Non médical
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	<u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire): 562 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 1513 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min  <u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 4540 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*, temps de contact : 15 min  *Dose exprimée en chlore actif
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP que l'opérateur.
- Pour le grand public, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

### 4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces dures (secteur médical)

<b>Type de produit</b>	2
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Médical
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	En condition de propreté : Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*  *Dose exprimée en chlore actif
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.
- Pour le domaine médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le patient et/ou le personnel médical et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

#### 4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP que l'opérateur.
- Pour le grand public, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

#### 4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

### 4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

<b>Type de produit</b>	4
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Temps de contact : 15 min  <u>En condition de propreté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



	En condition de saleté : Bactéries / levures (obligatoire) : 4540 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*  *Dose exprimée en chlore actif
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer/ brosser si nécessaire.

#### 4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application et le rinçage avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP que l'opérateur.
- Pour le grand public, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Rincer les surfaces après traitement.

#### 4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

### 4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 – Désinfection des équipements et instruments par immersion/trempage

<b>Type de produit</b>	2, 4
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons

<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Domaine non médical (TP2) Domaine alimentaire (TP4)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Immersion / trempage
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	<p><b><u>Domaine non médical (TP2)</u></b></p> <p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 562 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 1513 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 4540 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><b><u>Domaine alimentaire (TP4)</u></b></p> <p><u>En condition de propreté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*</p> <p><u>En condition de saleté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 4540 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

#### 4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.

#### 4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide

#### dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.6. Description de l'usage

**Tableau 6. Usage # 6 – Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation**

<b>Type de produit</b>	4
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des surfaces dures (e.g. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (e.g. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Domaine alimentaire
<b>Méthode(s) d'application</b>	Nettoyage en place par circulation
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Temps de contact : 15 min  <u>En condition de propreté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 1059 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*  <u>En condition de saleté (hors industries laitières) :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 3027 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4540 mg/L*  *Dose exprimée en chlore actif
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

##### 4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

##### 4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

##### 4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

##### 4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de

#### son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 7 – Désinfection des surfaces dures dans les systèmes d'eaux vétérinaires par versement

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><u>En condition de propreté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 562 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 1059 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 4540 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

##### 4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

##### 4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

##### 4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles,

## instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

### 4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

### 4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

## 5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Enlever tous les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin : Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

#### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 5 mois.

### 6. Autre(s) information(s)

- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille.

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 2

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	<b>JAVEL 48° CHLORE LIQUIDE DESINFECTANT CHLORE CHLORINE HYPOSODIX</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>	<b>FR-2022-0026-02-01</b>				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	-	Substance active	-	-	12,5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	86,2

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Méta RCP 3

### 1. Information administrative sur le Méta RCP 3

#### 1.1. Identification du Méta RCP 3

<b>Identification</b>	AC2/4 meta-SPC 3
-----------------------	------------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 3</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	2 et 4
----------------------------	--------

## 2. Composition du Méta RCP 3

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	-	Substance active	-	-	2,6	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6 % p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	27,1

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'Hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

### 2.2. Types de formulations

SL concentré soluble
----------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée catégorie 2 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	

Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	-

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><b>Domaine non médical :</b>  <u>En condition de propreté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 403 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 403 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 2149 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 2149 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><b>Domaine médical :</b>  <u>En condition de propreté uniquement :</u></p>

	Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 547 mg/L*, Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*  *Dose exprimée en chlore actif
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le patient et/ou le personnel médical et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pendant l'application, porter des lunettes chimiques

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

## 4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

<b>Type de produit</b>	2
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Non médical
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	En condition de propreté : Bactéries (obligatoire) : 547 mg/L*, temps de contact : 5 min

	<p>Bactéries + levures (optionnel) : 547 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 2188 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 2188 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2462 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	<p>Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)</p>

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pendant la pulvérisation avec un pulvérisateur à gachette, la désinfection par essuyage avec une serpillère, épongeage avec un tissu, par brossage et par versement, porter des lunettes chimiques
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'opérateur :
  - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes EPR et EPI que l'opérateur.
  - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Pour le grand public :
  - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette.
  - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche.
  - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
  - Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

### 4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces dures (secteur médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté : Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*  *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.
- Pour le domaine médical, en raison d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec les patients et/ou le personnel médical, et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes, entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

#### 4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pendant la pulvérisation avec un pulvérisateur à gachette, la désinfection par essuyage avec une serpillère, épongeage avec un tissu, par brossage et par versement, porter des lunettes chimiques.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'opérateur :
  - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette. Si la présence est nécessaire, porter les

<p>mêmes EPR et EPI que l'opérateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.</li> </ul> <p>- Pour le grand public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette.</li> <li>• Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche.</li> <li>• Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.</li> <li>• Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.</li> </ul> <p>- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.</p>
---

#### 4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

### 4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

<b>Type de produit</b>	4
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Alimentaire
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	<p><u>En condition de propreté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries/ levures (obligatoire) : 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*</p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 2188 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L)

	Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)
--	--

#### 4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible et le niveau propreté), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

#### 4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application et le rinçage avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pendant la pulvérisation avec un pulvérisateur à gachette, la désinfection par essuyage avec une serpillère, épongeage avec un tissu, brossage et par versement et le rinçage, porter des lunettes chimiques
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'opérateur :
  - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes EPR et EPI que l'opérateur.
- Pour le grand public :
  - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette.
  - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche.
  - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
  - Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Rincer les surfaces après traitement.

#### 4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

### 4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 – Désinfection des équipements et instruments par immersion/trempeage

Type de produit	2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons

<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Domaine non médical (TP2) Domaine alimentaire (TP4)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Immersion / trempage
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	<p><b><u>Domaine non médical (TP2)</u></b></p> <p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 547 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 547 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 2188 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 2188 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><b><u>Domaine alimentaire (TP4)</u></b></p> <p><u>En condition de propreté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*</p> <p><u>En condition de saleté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 2188 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

#### 4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant l'application par immersion, porter des lunettes chimiques

#### 4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 6 – Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures (ex. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (ex. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine alimentaire
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place par circulation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<u>En condition de propreté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries/ levures (obligatoire) : 410 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1094 mg/L*  <u>En condition de saleté (hors industries laitières) :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 2188 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*, temps de contact : 15 min  *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

##### 4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

##### 4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant la maintenance du circuit, porter des lunettes chimiques.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

##### 4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

## 5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) :** Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

**Informations au personnel de santé / au médecin :** Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

**EN CAS D'INGESTION :** Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

**EN CAS D'INHALATION :** Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.

- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 1 an.

## 6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille.

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 3

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	LM 26 CHLORAL 2D CHLORINE 2D AGROLAK 26 SOPRA SANITAIRE C				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2022-0026-03-01				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	-	Substance active	-	-	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1